

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0049171

35732

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2561 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ALLAOU MAHJOUB

Date de naissance : 01/01/1955

Adresse : Lot ATTA DA MOUIN RUE 6 N° 35 OULIR

Tél. : 06 73 68 67 02 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : ABDERDAH NALIKA Age : 55

Lien de parenté :

Membre

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : DR BENJEDDOUN ABDERRAHMANE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : DR BENJEDDOUN ABDERRAHMANE

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 26/06/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.03.2021	CS + ECO		250DH	<p>DR. BENJELLOUN CARDIOLOGUE Bd N. Qods Al Chak 511 Jardin Al Qods California Apt 38 (En Face poste Police et concessionnaire RENAULT) Tél: 0522 52 57 45 - Gsm: 77</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourrier	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE RESIDENCE D'ANNAM Sidi Am Guermat Dortez en Pharmacie Résidence Annam Tél.: 022.83.43.09 - Casablanca</i>	23.03.2021	84,00 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION					
FIN D'EXECUTION					
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553			
	B				
	G				
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
DATE DU DEVIS					
DATE DE L'EXECUTION					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU					

Dr BENJELLOUN Mohammed Karim

Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux

Hypertension Artérielle, ECG (Tracé du coeur)

Cholestérol, Holter ECG et Tensionnel

Diplômé d'Echocardiographie Doppler

BORDEAUX



الدكتور بن جلون محمد كريم

اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين

والضغط الدموي - الكولستيرون...

التخطيط الكهربائي للقلب، الـHolter

الفحص بالصدى

جامعة بوردو

Casablanca, le : 23 ~ 3 - 2021

M. Akozdem Rehke.

Therapie 30

SV

00 1

(Mars)

T: 84100 DH

PHARMACIE RESIDENCE ANNAM
Sihem GUERRAOUI
Doctor en pharmacie
4, Résidence Annam Outre
Tél.: 022.69.43.09 Casablanca

Dr Benjelloun Mohammed Karim
Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux
Hypertension Artérielle, ECG (Tracé du coeur)
Cholestérol, Holter ECG et Tensionnel
Diplômé d'Echocardiographie Doppler
Bordeaux



Gélules
Voie orale

THERAMAG® B6

FORME ET PRÉSENTATION:

Gélules, boîte de 30.

COMPOSITION :

Oxyde de Magnésium marin (Magnésium 300 mg/1 gélule), gélule végétale : hydroxypropylméthylcellulose, maltodextrine, antiagglomérant : stéarate de magnésium, vitamine B6 : 1,4 mg/1gélule.

PROPRIÉTÉS :

THERAMAG® B6 est à base de Magnésium d'origine marine et de vitamine B6. **THERAMAG® B6** contribue au bon fonctionnement nerveux et musculaire en apportant 100% des AJR* en Magnésium. Il aide à réduire la fatigue physique et émotionnelle (nervosité, irritabilité, stress, surmenage, difficultés d'endormissement et de concentration), et à maintenir une bonne fonction musculaire (un déficit en magnésium peut être la source de crampes musculaires et de fourmillements).

*Apports Journaliers Recommandés.

CONSEILS D'UTILISATION

1 gélule par jour avec un c

PRÉCAUTIONS D'UTI

- Ne pas dépasser la dose.
- Ne pas laisser à la portée des enfants.
- A utiliser en complément alimentaire.
- A conserver à l'abri de l'humidité.

Complément alimentaire,

Fabriqué par ADP Laboratoire - Importé au Maroc par THERAPHY.
100 rue Brahim Annakhai - 20 370

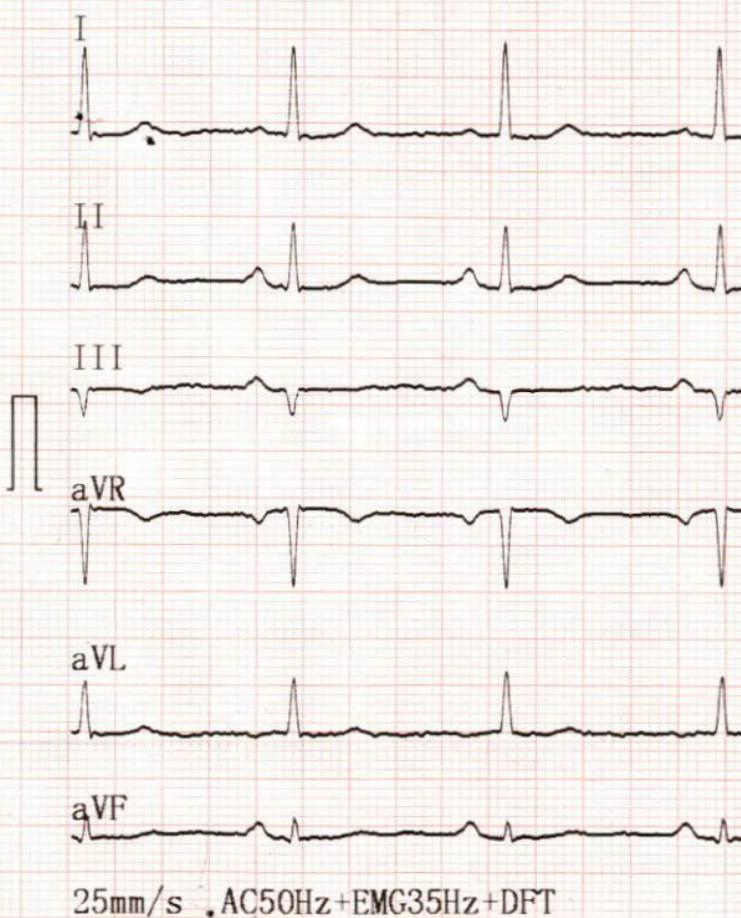
Autorisation ministère de la santé : DAzo/1/1/10550DMP/20UCA/v1

Autorisation sanitaire ONSSA n° : ES.5.230.16

THERAMAG®
300 mg
B6

Lot : _____
A consommer de préférence avant le : _____
PPC : 84,00 DH

AUTO 10mm/mV



10mm/mV



Dr BENJELOUN mohammed karim

2021-03-23 10:05

ID:AKOZDAM

Nom: MALIKA

Sexe: _____ Age:

Taille: _____ cm Poids: _____ kg SYS/DIA: _____ / _____ mmHg

FC [bpm]: 66

Intervalle PR [ms]: 185

Durée P [ms]: 140

Durée QRS [ms]: 90

Durée T [ms]: 242

QT/QTc [ms]: 407/427

Axe P/QRS/T [deg]: 73.1/8.8/53.6

R(V5)/S(V1) [mV]: 0.94/0.52

R(V5)+S(V1) [mV]: 1.46

<<Conclusions>>

Médecin _____